

Société Nautique de la Baie de Saint Malo

CHALLENGE D'AUTOMNE 2021

Samedis 02 –16 et 30 Octobre 2021

I. ORGANISATION

Société Nautique de la Baie de Saint Malo

Quai du Bajoyer - 35400 SAINT MALO

Tél. : 02 23 18 20 30 – Fax : 02 99 56 39 41

E-mail : snbsm.siege@wanadoo.fr

Site : <http://www.snbsm.com>

2. REGLES

Elles comprennent :

- Les Règles de Course ISAF RCV 2021-2024
- Les prescriptions FF Voile
- Le présent Avis de Course.
- Les Instructions de Courses, leurs annexes et leurs éventuels avenants
- Les Règles de Classe et de Jauge concernées IRC OSIRIS

3. VOILIERS ET EQUIPAGES

- Le Championnat est ouvert à tous les bateaux :
- ayant un certificat 2021 IRC**
Pour être admis en catégorie IRC « Habitable », les bateaux doivent satisfaire aux exigences des « Réglementations Spéciales Offshore » Catégorie 4 (Filières conformes et VHF obligatoire) (sinon IRC DAYBOAT)
- ayant un certificat de jauge Osiris Habitable à jour** pour que l'épreuve puisse être validée par la FFVoile
pour le classement OSIRIS National.
- Monotypes MUSCADET (si 5 inscrits minimum)
- L'équipage doit être constitué d'un minimum de trois personnes et ne devra pas dépasser le nombre total d'équipiers indiqué sur le certificat IRC 2021.**
- Tous les participants devront présenter le certificat médical compétition pour obtenir leur licence FFV 2021.

Ainsi que pour les licences journalière

4. INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont à régler avec la remise de la fiche d'inscription avant la première course du bateau

CLASSES	Une journée		3 journées	
IRC ,OSIRIS	*membre / non membre		*membre / non membre	
Muscadets	35 €	40 €	100€	115 €

***On entend par membre un propriétaire de bateau inscrit à la SNBSM et possédant une carte rouge**

Accueil au Port des Sablons : Gratuité du vendredi soir au samedi soir chaque week-end de régata

Pot offert le samedi soir après la dernière course

5. SIGNAL D'AVERTISSEMENT

- ☐ **Le Samedi 1er signal d'avertissement à 10h00**

6. COURSES

- ☐ Les départs sont donnés au large du Sillon, **sauf si le Comité envoie la flamme N°1 à terre** au mât du Centre de Course SNBSM aux Sablons (envoyée si besoin au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement) avec précision du lieu de départ lors de l'émargement à partir de 9h00 à l'Atterrage
- ☐ Il est prévu **20** courses maximum . Le nombre de courses par Week-end est laissé à la discrétion du Comité de course Les parcours seront de type « banane » ou « côtiers ». Il faut un minimum de **6** courses pour valider le championnat.
Les parcours pourront être différents pour chaque classe qui aura ainsi son classement spécifique

7. CLASSEMENT ET PRIX

- ☐ 3 classements dans la mesure où concoure un minimum de 5 bateaux :**IRC Habitable, Osiris, monotype,**
- ☐ IRC Habitable : **IRC1 pour TCC supérieur ou égal à 0,980, IRC2 pour les TCC inférieurs à 0,980**
- ☐ Pour l'application du RCV A1, il faut 6 courses
- ☐ Pour l'application du RCV A2, 1 course sera retirée si 6 courses au moins sont courues, 2 courses seront retirées si 12 courses au moins sont courues, 3 courses seront retirées si 18 courses sont courues.

La remise des Prix aura lieu à l'Atterrage le 30 octobre, dès que possible après la dernière course du jour